



ASSOCIATION « Cœur de Breux »

AUTORISATION PARENTALE POUR MINEUR



Je soussigné(e), Né(e) le :

Demeurant à l'adresse suivante :

.....

.....

Téléphone : Adresse e-mail :

Autorise

Mon enfant :Né(e) le :

À participer aux activités, animations, réunions et événements organisés par l'association « **Cœur de Breux** », conformément à l'objet de l'association et dans le respect de son règlement intérieur.

Activités concernées

Cette autorisation couvre notamment les activités suivantes :

- Réunions associatives ;
- Animations culturelles et festives ;
- Théâtre ;
- Fêtes du village ;
- Brocantes ;
- Marches et animations locales ;
- Participation bénévole encadrée lors des manifestations organisées par l'association.

Responsabilité et sécurité

Je reconnais avoir été informé(e) que :

- l'association « Cœur de Breux » dispose d'une assurance responsabilité civile ;

- les activités sont organisées sous la responsabilité des dirigeants et bénévoles de l'association ;
- mon enfant devra respecter les consignes de sécurité ainsi que les règles de fonctionnement de l'association ;
- tout comportement dangereux, irrespectueux ou contraire au règlement intérieur pourra entraîner l'exclusion temporaire ou définitive du mineur des activités.

Je m'engage à signaler tout problème médical, traitement, allergie ou information utile concernant mon

enfant :

Autorisation de prise en charge en cas d'urgence

En cas d'urgence médicale et d'impossibilité de me joindre rapidement, j'autorise les responsables de l'association à prendre toutes les mesures nécessaires pour la sécurité et la santé de mon enfant, y compris l'appel des services de secours.

Droit à l'image (cocher la case choisie)

☐ J'autorise l'association « Cœur de Breux » à utiliser des photographies ou vidéos de mon enfant prises lors des activités associatives dans le cadre de la communication de l'association (affiches, réseaux sociaux, publications, site internet, presse locale).

☐ Je n'autorise pas l'utilisation de l'image de mon enfant.

Durée de l'autorisation

La présente autorisation est valable jusqu'à nouvel ordre à compter de sa signature, sauf retrait écrit du représentant légal.

Fait à Breux, le

Signature du représentant légal :
(précédée de la mention « Lu et
approuvé »)

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), les informations recueillies dans le présent document sont utilisées uniquement dans le cadre du fonctionnement de l'association et ne seront pas communiquées à des tiers sans autorisation.